

## Fermeture du Service Assistance Éducative : une délégation reçue par Céline Salles, 1ère Vice-Présidente du Département



Fermeture du Service Assistance Éducative : une délégation reçue par Céline Salles, 1ère Vice-Présidente du Département

### Communiqué du Département :

**Jeudi 30 janvier, l'intersyndicale SUD/CGT accompagnée d'une délégation du personnel a été reçue par Céline Salles représentante de l'exécutif.**

Un entretien de 2h qui a permis aux agents d'échanger avec la 1ère Vice-Présidente, représentant Philippe Dupouy, et la Direction Générale.

Les sentiments ressentis par les agents sont partagés et compris par l'exécutif. L'annonce de la fermeture de ce service s'inscrit dans un contexte financier contraint, obligeant le Département à prendre des douloureuses décisions. « Je comprends parfaitement vos sentiments d'inquiétude. Le Président s'engage à ce qu'aucun licenciement n'ait lieu et à ce que chaque agent soit accompagné personnellement par l'administration, de façon prioritaire, en vue d'un repositionnement au sein de la collectivité. ».

Les missions de ce Service Assistance Éducative sont essentielles pour les familles et les enfants, dans le cadre des compétences de la protection de l'enfance inhérentes au Département. « Nous avons conscience de l'engagement de chacun.e dans ses missions, exercées avec qualité et compétence. Nous ne supprimons pas le service public, mais pour des raisons de rationalisations budgétaires, nous le confions à 100% à un organisme extérieur, sachant qu'à ce jour, une part importante des missions sont réalisées par cet organisme. Ce mode de fonctionnement est déjà en place dans 95% des Départements. Aucune situation familiale ne sera délaissée. ».

La solidarité, premier budget du Département. « Le domaine du social reste notre priorité. Avec 158 millions d'euros par an pour la solidarité, le Département intervient au plus près des besoins des Gersois. Jusqu'à présent, nous avons tout mis en œuvre pour préserver ce secteur, mais la situation actuelle nous contraint désormais à chercher la moindre économie dans l'ensemble de nos politiques. ». En 2024, des arbitrages budgétaires difficiles ont concerné aussi bien nos compétences optionnelles, telles que le soutien aux associations culturelles et sportives, que nos compétences obligatoires, comme le budget alloué aux routes par exemple. « Nous aurions pu choisir de supprimer entièrement notre soutien à la vie associative, à l'instar d'autres collectivités, mais nous avons préféré répartir ces baisses budgétaires sur chacune de nos politiques pour en limiter l'impact. Diminuer les moyens alloués à la solidarité est une décision difficile, contraire à nos valeurs, mais chaque effort est aujourd'hui nécessaire pour assurer la pérennité de notre collectivité et des services publics que nous portons. ».

« Le contexte national, politique et financier, nous impose de restreindre nos budgets de fonctionnement. ». En effet, le Gouvernement s'apprête à réduire drastiquement les moyens des collectivités territoriales, alors qu'elles subissent déjà une pression financière croissante, avec des dépenses en hausse et des recettes en diminution. « Le sort des Départements se discute actuellement entre parlementaires en Commission Mixte Paritaire. Ils doivent prendre conscience de leur responsabilité car leurs décisions impacteront directement ou indirectement les collectivités territoriales. ».